



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Portrait

Rencontre avec Emilie Tardivel, directrice du nouveau DU Entreprises et Bien Commun

Emilie Tardivel, co-directrice de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun et directrice du DU, présente les spécificités de ce diplôme et en quoi il répond aux besoins des entreprises.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



FORMATION

Pourquoi l'ouverture d'un DU propre à la Chaire ?

Nous pensons que **la formation est un levier majeur de transformation**. Quand vous créez une chaire qui a pour vocation d'accompagner les entreprises dans leur transformation autour des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, vous ne pouvez pas en rester seulement à des activités de recherche.

Il faut que cette recherche vienne irriguer la formation (en l'occurrence celle des étudiants de l'ICP, de l'ESSEC, d'étudiants extérieurs et de professionnels) et trouver en elle une manière de passer de la théorie à la pratique, d'agir très concrètement sur le devenir des entreprises. Or un **DU propre à la Chaire permet à la recherche que nous y développons de s'incarner dans le réel**, puisque les étudiants que nous formons sont les managers d'aujourd'hui ou seront les managers de demain.

Quels sont les atouts du DU ?

Les atouts du DU Entreprises et Bien Commun sont de trois ordres :

Un DU sans équivalent dans les autres universités ou grandes écoles, en ce qu'il intègre, dans le cadre d'une formation professionnalisante, un séminaire de recherche, destiné à faire émerger des idées et des pratiques innovantes en matière de RSE et de bien commun.

Une formation transversale, au croisement des Humanités et des sciences de gestion, dispensée à des promotions mixtes d'étudiants universitaires, de grandes écoles et de professionnels.

Les étudiants du DU collaborent, dans le cadre d'un séminaire d'application, avec un écosystème plurisectoriel d'entreprises prestigieuses engagées au niveau de leurs dirigeants (Saint-Gobain, Korian, Grant Thornton, Bayard et Meridiam).

Comment la Chaire Entreprises et Bien Commun s'inscrit-elle dans les enjeux actuels de la société ?

La Chaire est avant tout une réponse à une réalité mondiale : dans le contexte d'une crise écologique qui est indissociablement économique et sociétale, celle d'une accélération de la prise en compte du bien commun par les entreprises, c'est-à-dire de leur impact positif sur la société et sur la nature.

Cette accélération relève de **nouveaux cadres juridiques** (en France, d'un ensemble législatif unique, composé de la loi sur le devoir de vigilance de 2017 et de la loi Pacte de 2019) et de la **mobilisation de plus en plus grande des parties prenantes internes**, non seulement des salariés, dont les exigences éthiques sont croissantes, mais aussi des actionnaires, avec la mise en mouvement récente et encore insatisfaisante de la « planète finance ».

La Chaire entend donc participer de cette mobilisation **en aidant les entreprises à concevoir, mettre en œuvre et évaluer leur impact positif**.

Date limite de dépôt des candidatures pour le DU : 30 novembre

Publié le 29 octobre 2021 – Mis à jour le 15 novembre 2023

A lire aussi

A LA
UNE

FORMATION

Tous les tags